

i.A.22.14.7.3. - HK/IA

Berne, le 27 juin 1988

Information hebdomadaire 25/88VOYAGE A BRUXELLES DU SECRETAIRE D'ETAT EDOUARD BRUNNER
DU 21 AU 23 JUIN 1988

Le voyage de BRE à Bruxelles a été consacré à la fois à des contacts avec des responsables de la Communauté Européenne (CE), avec des parlementaires européens, et à des entretiens bilatéraux avec les autorités belges.

1. Volet communautaire

Dans le cadre de sa visite à la CE, BRE a été reçu par M. Claude Cheysson, membre de la Commission, responsable pour la politique méditerranéenne et les relations Nord-Sud, et a rencontré l'Ambassadeur Januzzi, Chef du Secrétariat de la Coopération politique, M. Ersböll, Secrétaire général du Conseil, M. Krenzler, Directeur général, DGI, à la Commission, ainsi que d'autres hauts fonctionnaires communautaires.

D'autre part, BRE a prononcé devant la Sous-Commission "Sécurité et Désarmement" de la Commission politique du Parlement européen un exposé sur des questions d'intérêt commun entre les Etats membres de la CE et la Suisse, ayant trait à la CSCE.

a) Entretiens

Les différents interlocuteurs de BRE ont chacun brossé un tableau assez similaire de l'état actuel de la CE complètement engagée dans la réalisation du Marché unique.

Pour ce qui est de la situation de la CE, ils ont à la fois mis l'accent sur l'importance des décisions récemment prises dans la perspective de 1992 - en particulier l'assurance du financement de l'opération - et sur les difficultés du cheminement vers le grand Marché, dues à la nature du programme lui-même (réalisation de la libre circulation des marchandises, des personnes et des capitaux) et aux progrès qui devront nécessairement être accomplis dans d'autres domaines (par exemple, harmonisation des politiques fiscales, définition d'une politique culturelle européenne, réexamen des pouvoirs du Parlement européen). Cette appréciation nuancée traduit bien d'une part la confiance retrouvée de la CE et d'autre part un grand réalisme face aux échéances qu'elle s'est fixées.

C'est aussi un sens des réalités dénué de tout dogmatisme qui donne le ton aux commentaires sur les relations entre la CE et les Etats tiers, en particulier dans la perspective d'éventuelles adhésions. La Commission a clairement laissé entendre qu'il n'était pas question de s'occuper simultanément de l'approfondissement en cours à l'intérieur de la CE et de nouvelles adhésions. Elle n'en envisage aucune avant 1992 en tous les cas. En outre, plus le temps passe, plus il sera difficile de doubler la Turquie qui a déjà déposé une demande. Son cas sera examiné en priorité : c'est maintenant à la Commission, qui prendra sans doute son temps, de faire rapport au Conseil sur la requête d'Ankara. A titre indicatif, M. Cheysson ne prévoit pas d'adhésion turque avant 10 ans et



M. Ersböll estime que la Commission pourrait éventuellement proposer d'autres solutions que l'adhésion pour la Turquie.

Tous les interlocuteurs de BRE ont exprimé leur étonnement à propos de la récente déclaration de l'Autriche à Tampere de faire une demande d'adhésion assortie de réserve de neutralité dans le courant de 1989. BRE a expliqué que la situation politique de l'Autriche, la structure de son économie et surtout les pesanteurs de son histoire et l'absence de tradition de neutralité sont les principaux éléments permettant de comprendre la démarche de Vienne. Il juge cependant que celle-ci est dangereuse dans la mesure où l'Autriche se met dans la position d'avoir son statut de neutralité jugé par Moscou. La Suisse, au contraire, estime que dans l'état actuel des choses, une adhésion à la CE est incompatible avec son statut de neutralité qui comporte trois éléments :

- a) ce que l'on dit être la neutralité;
- b) politique de neutralité;
- c) perception que l'étranger a de notre neutralité.

Tant au niveau du Conseil que de la Commission, on a souligné que toute adhésion implique le respect des règles du club, un club qui, d'une communauté économique évoluera grâce à une coopération toujours plus étroite dans les domaines politique, culturel et militaire, vers une véritable union européenne. Dans ce cadre, M. Cheysson a déclaré que le développement d'accords ad hoc sur des sujets d'intérêt commun entre la CE et les Etats tiers constituait à l'heure actuelle l'approche la plus intelligente, une approche d'ailleurs impérative pour la CE, car de nouvelles adhésions représenteraient une entrave redoutable à l'approfondissement. A des adhésions, il préfère l'idée d'un réseau d'accords de proximité, idée qui convient parfaitement à la Suisse.

A côté des commentaires sur la situation de la CE et ses relations avec les Etats tiers, les interlocuteurs de BRE ont évoqué plusieurs autres sujets. M. Cheysson a mentionné son intérêt pour la constitution de groupements régionaux, par exemple dans les Balkans ou en Scandinavie, qui tout en mordant sur la CE ne lui enlèvent pas son dynamisme. Il a aussi souligné l'importance de forger une identité culturelle européenne, le concept de culture étant compris comme valeur de société dépassant l'artistique. M. Ersböll souhaite quant à lui que l'approfondissement en cours actuellement ne renforce pas les défenses commerciales de la CE par rapport à l'extérieur, ce que quelques Etats membres n'excluent pas. Répondant à une question de BRE sur l'amertume de certains Américains qui regrettent que l'union politique de l'Europe n'ait pas été accomplie en même temps que son union économique, il répond que la construction de l'Europe à partir de l'intégration économique et juridique s'avèrera beaucoup plus solide. Penser que l'on aurait pu atteindre ce but par des actes politiques n'est pas réaliste. Ce qui fait avancer l'intégration, c'est l'intérêt des Etats membres que la CE se développe. M. Krenzler, qui revient du sommet de Toronto où il a négocié pour la CE le communiqué final, informe BRE du déroulement de ce sommet. Ce fut une réunion relativement harmonieuse sans tensions bilatérales importantes, placée sous le signe du départ prochain du Président Reagan et de la détente Est-Ouest dont la substance peut se résumer par une négociation autour d'un communiqué. Pour la CE, les passages sur la dette et l'agriculture sont particulièrement importants, par exemple le fait que l'on y parle non de l'abolition des subsides agricoles, mais de

leur réduction.

b) Exposé de BRE devant la Sous-Commission "Sécurité et Désarmement" de la Commission politique du Parlement européen

A l'invitation du Président de la Sous-Commission. M. Hans-Gert Poettering, BRE a tenu, devant ses membres, une conférence sur la CSCE et le rôle qu'y jouent les NNA. Il s'agissait d'une première puisque jusqu'à l'heure actuelle, seuls des représentants russes et américains s'étaient exprimés dans ce cadre. BRE a souligné l'importance de la CSCE pour la Suisse, qui n'est membre ni de la CE ni de l'ONU, et a mis l'accent à la fois sur les résultats tangibles qu'elle a produits, par exemple la reconnaissance de l'inviolabilité des frontières et de la protection des droits de l'Homme, et sur le rôle utile et irremplaçable qu'elle continue à jouer dans les domaines de l'économie, de l'environnement, des droits de l'Homme et du désarmement. Faisant le point sur la Conférence de Vienne, il a présenté le document NNA, conçu comme un projet de compromis final, et les blocages auxquels il se heurte, venant à la fois des pays de l'Est pour les droits de l'Homme et des USA pour ce qui est du lien à établir entre les 23 et les 35 dans le cadre d'une future conférence sur le désarmement conventionnel en Europe. Pour les NNA, la sécurité intéresse tous les Européens et non seulement les représentants des deux blocs. BRE a ensuite répondu à de nombreuses questions sur le sujet de son exposé et sur la Suisse en général.

2. Volet bilatéral

L'intégration européenne, en particulier la coopération politique européenne (CPE), a été au centre des entretiens que BRE a eus avec ses homologues belges, M. Hollants von Loocke (H), Directeur de la Politique, et M. Rahir (R), Directeur à la Politique. D'autres sujets d'intérêt commun - le Conseil de l'Europe, la CSCE et le Désarmement - ont aussi été abordés.

* Intégration européenne

R a récemment reçu son homologue autrichien qui lui a expliqué la position de son pays face à la CE. Il comprend que la Suisse soit neutre parce qu'elle le souhaite alors que l'Autriche semble vouloir se débarrasser d'un statut qu'on lui a imposé et souligne l'importance de l'armée en Suisse en tant que garantie de sa neutralité, un rôle qu'elle ne joue ni en Autriche, ni en Irlande, un pays dont la neutralité s'explique avant tout par son antagonisme avec la Grande-Bretagne.

Pour R, si la Commission n'envisage aucune nouvelle adhésion avant la réalisation du Marché unique, il ne faut pas que 1992 signifie un recul dans les relations entre la CE et l'AELE, mais au contraire aboutisse à leur renforcement. La CE sera un partenaire plus fort et plus fiable et cette maturation permettra un dialogue plus productif avec les Etats tiers.

Répondant à une question de BRE sur la place de la sécurité dans le processus d'approfondissement de la CE, R parle d'une vision d'union européenne chère aux Belges en particulier : une fois l'intégration économique accomplie, viendra l'intégration politique qui n'en est qu'à ses balbutiements aujourd'hui, et finalement, l'intégration militaire. Dans cette perspective, l'Union de

l'Europe occidentale, à laquelle l'Espagne et le Portugal s'intéressent déjà, risque bien de s'élargir et de se transformer.

* Coopération politique européenne

H, qui vient d'assister au Comité politique de Bonn réunissant les directeurs politiques de la CE entre la réunion ministérielle de Luxembourg et le Conseil de Hanovre, passe en revue la position européenne sur les questions d'actualité :

- Moyen-Orient : la situation paraît bloquée jusqu'aux élections israéliennes au moins. Qu'est ce que la CE peut faire quand tout a été dit dans les déclarations de Venise et de Luxembourg et si elle trouvait quelque chose à faire, pourrait-elle la réaliser à 12, en réconciliant le complexe "Anne Frank" des Hollandais et la passion pour l'OLP des Grecs ? La CE appuie les efforts de Shultz, si ce n'est la totalité de son plan.
- Afrique du Sud : si les "Sharpeville Six" sont exécutés, la CE envisage sérieusement de rappeler ses ambassadeurs; cependant une décision à l'unanimité sera difficile à obtenir à cause de pays comme la Grande-Bretagne, le Portugal et même la Belgique. Un renforcement des sanctions, soit sous la forme d'expulsions de diplomates, soit sous celle de nouvelles sanctions économiques n'est guère envisageable. La CE continue par contre de protester fermement contre la loi destinée à limiter le financement de mesures positives. Face à l'Afrique du Sud, elle est relativement impuissante, faute de consensus.
- Namibie/Angola : la réunion du Caire est de bonne augure car les Soviétiques semblent vraiment vouloir trouver une solution. Le grand point d'interrogation concerne les motivations réelles des Sud-Africains dans ces négociations. Les Belges, qui possèdent la ligne de chemin de fer de Benguela reliant le Shaba à l'Atlantique, ont un intérêt direct à la remise en état de cette importante voie de communication. D'autre part, ils sont inquiets d'un éventuel débordement des actions de l'UNITA à l'intérieur des frontières du Zaïre.
- Afghanistan : face au souhait de la Commission d'engager rapidement la CE dans des opérations d'aide, les pays membres font preuve de réticence car trop d'inconnues subsistent encore.

En ce qui concerne les relations politiques entre la CE et des Etats tiers, H explique que la CE est sollicitée par de nombreux pays amis et moins amis afin d'institutionnaliser une coopération politique du genre de celle qui existe déjà avec l'Amérique Centrale et les pays du Golfe. Des contacts réguliers ont lieu entre la troïka de la CE et des pays comme la Turquie, l'Inde et la Chine, ce dernier Etat accordant une grande importance à la CE qu'elle considère comme la 3ème force en Occident, une position qu'elle souhaite acquérir en Extrême-Orient. Le Canada, Malte, la Norvège et l'Autriche ont eux aussi récemment demandé à avoir des consultations politiques institutionnalisées avec la CE. BRE déclare que la Suisse n'est pas demanderesse dans ce domaine, mais qu'elle a pris l'habitude d'une rencontre avec le directeur politique du pays qui assume la Présidence du Conseil. H dit comprendre parfaitement la spécificité suisse mais souhaite rendre attentive la Suisse, à la fois à l'échéance de 1992 qui galvanise les esprits et surtout à l'évolution de l'après 1992 qui tend à une union européenne tridimensionnelle à la fois économique, politique et

- 5 -

militaire.

* Conseil de l'Europe

Si les Belges comprennent l'importance que la Suisse accorde au Conseil de l'Europe, ils soulignent cependant la différence fondamentale entre le Conseil, organisme de coopération inter-gouvernementale, et la CE, organisme d'intégration dont la compétence s'étend à tous les sujets, dont la culture, l'environnement et la justice, domaines traditionnellement traités dans le cadre du Conseil.

Ils regrettent que le Conseil de l'Europe manque de dynamisme et que son Conseil des Ministres soit dévalorisé. A ce propos, BRE propose, à la place des consultations bi-annuelles qui ont lieu actuellement, une réunion annuelle qui aurait lieu non plus à Strasbourg, mais chaque année dans une capitale d'un pays membre. Cette formule permettrait un regain d'intérêt pour le Conseil des Ministres et éventuellement une revitalisation du Conseil de l'Europe. Les Belges s'inquiètent aussi de la multiplication des réunions de ministres spécialisés sur lesquels le Conseil des Ministres n'a pas de contrôle.

* C S C E

A l'explication de BRE sur l'opposition de l'Est (droits de l'Homme) et des USA (lien entre 23 et 35 dans cadre conférence sur le désarmement) au document présenté par les NNA, les Belges disent partager les idées de ces derniers. Ils conseillent en particulier de laisser "mourir" l'opposition américaine qui va à l'encontre de l'Acte final des principes de la CSCE et se montrent assez prudents sur l'issue de la Conférence de Vienne, allant même jusqu'à imaginer une éventuelle solution du type Belgrade.

* Désarmement

Dans le cadre de la 3ème session SSOD, la position irréaliste des non-alignées (priorité absolue au désarmement nucléaire, désarmement extra-atmosphérique, programme global de désarmement) rendra particulièrement ardue la conclusion d'un document final. Pour les Belges et ses partenaires de l'OTAN, la priorité va au contraire au désarmement conventionnel et chimique, ainsi qu'à la transparence et à la vérification. Par contre, dans le domaine des armes chimiques, on assiste à des progrès qui font espérer la signature d'une convention dans un avenir relativement rapproché. Dans ce cadre, comme dans le désarmement en général, la vérification s'avère des plus complexes et surtout très onéreuse. On découvre que le désarmement coûte de l'argent.

Besuch von Prinz Sadruddin Aga Khan, Koordinator der wirtschaftlichen und humanitären Hilfsprogramme der UNO zugunsten der afghanischen Bevölkerung, in Bern (17. Juni 1988)

Am 17. Juni stattete der Koordinator der UNO für die Hilfsprogramme zugunsten Afghanistans, Prinz Sadruddin Aga Khan, Bundesrat Felber einen Besuch ab, um dem Bundesrat für das zur Verfügung gestellte Flugzeug zu danken und ihm über die erfolgte Mission und die vorgefundene politische Lage zu berichten. Anschliessend fanden unter dem Vorsitz des Direktors der DEH eine Arbeitssitzung mit Vertretern der DIO, der DEH, der Politischen Direktion und der Mission in Genf sowie ein vom Direktor der DIO offeriertes Mittagessen statt. Die Gespräche galten in erster Linie dem am 10. Juni vom UNO-Generalsekretär erlassenen Appell für die wirtschaftliche und humanitäre Hilfe zugunsten der afghanischen Bevölkerung. Der Appell sieht für die erste Phase von 18 Monaten (relief and rehabilitation) Finanzbedürfnisse von 1,2 Milliarden \$ vor, während für die folgende zweite Phase (1990-1993, rehabilitation and recovery) weitere 840 Millionen \$ vorgesehen sind. Bei der Durchführung dieses Programms soll angesichts der ungewissen Entwicklung mit grosser Flexibilität, pragmatisch und Schritt für Schritt vorgegangen werden. Priorität hat dabei die Wiederherstellung der nötigsten Infrastruktur und der landwirtschaftlichen Produktion, ohne die die Rückkehr der Flüchtlinge und Vertriebenen in ihre angestammten Regionen nicht möglich ist. Eine enge Koordination zwischen den verschiedenen UNO-Organisationen ist vorgesehen, und für die Durchführung der Programme sollen in grossem Masse nicht-staatliche Organisationen - welche zum Teil über beträchtliche Erfahrungen an Ort und Stelle verfügen - beigezogen werden.

Der Aufruf des Generalsekretärs war Gegenstand einer eigens dazu einberufenen Konferenz am Hauptsitz der UNO in New York, welche am 14. Juni stattfand. Der Aufruf wurde von den Geberländern positiv aufgenommen. Die Schweiz war in der Lage, bereits einen ersten Beitrag von total 2 Millionen Franken an dieses Hilfsprogramm anzukünden. Die Summe ist zur Hälfte für den neugeschaffenen Nothilfefonds für Afghanistan und zu je einem Viertel für das Flüchtlingshochkommissariat und das Welternährungsprogramm bestimmt, damit die nötigen Vorbereitungsarbeiten finanziert werden können. Weitere substantielle Beiträge wurden von der Schweiz für einen späteren Zeitpunkt in Aussicht gestellt. Zudem wurden an der Arbeitssitzung verschiedene mögliche Hilfeformen erläutert, u.a. auch der Einsatz von Experten im Rahmen von UNO-Missionen.

UNIDO: Tagung des Programm- und Budget-Komitees (PBC) und des Industrieentwicklungsrates (IDB)
Wien, 20.-24.6.1988 (schweizerische Delegation:
Minister Thomas Wernly und Raimund Kunz, Mission
Wien)

Das PBC, in das vereinbarungsgemäss anstelle der Schweiz für die kommenden zwei Jahre Oesterreich Einsitz genommen hat, nahm zuhanden der ordentlichen Herbstsession des IDB folgende Weichenstellungen vor:

1. Finanzielle Lage der Organisation

Bei einem kumulierten Fehlbetrag von 67 Mio. Dollars im ordentlichen Budget - vorwiegend bedingt durch Zahlungsrückstände in den zwei letzten Jahren - bestätigte das Komitee den von der Generalkonferenz und dem Industrieentwicklungsrat im letzten Jahr verschriebenen Sparkurs und wies entgegengesetzte Versuche von Generaldirektor Siazon zurück. Zur Stabilisierung des operationellen Budgets forderte das Komitee vom Generaldirektor die Durchführung einer Analyse unter Beiziehung von externen Consultants, welche namentlich die Abgrenzungen zwischen ordentlichem und operationellem Budget zu klären hätte.

2. Bericht des externen Rechnungsprüfers

Ausgangspunkt war ein für die UNIDO ziemlich niederschmetternder Revisionsbericht, in dem der Organisation gravierende Mängel in der Geschäftsführung nachgewiesen worden sind. Das Komitee empfahl dem IDB eine eingehende Auseinandersetzung mit dem Bericht und forderte den Generaldirektor auf, die empfohlenen Korrekturmaßnahmen zu ergreifen.

3. Mittelfristige Planung (1990-1995)

Der vom Sekretariat nach Konsultationen mit den Mitgliedsstaaten vorgelegte Plan-Entwurf erscheint angesichts der unsicheren Finanzlage ziemlich theoretisch. Mit der Festbeschreibung des Null-Realwachstums für die Planperiode fasste das Komitee indessen einen erfreulichen Grundsatzentscheid.

Die von Botschafter T. Mgbokwere (Nigeria) präsierte Tagung erfolgte in einer sachlichen Atmosphäre, wobei namentlich auch die Stellungnahmen der Entwicklungsländer mehrheitlich von einem finanzpolitischen Realismus geprägt waren.

Zudem wurde in einer ausserordentlichen Sitzung des IDB die Ernennung des Amerikaners Louis Faoro als stellvertretender Generaldirektor bestätigt. Zahlreiche westliche Staaten, darunter auch die Schweiz, benützten diese Gelegenheit, einmal mehr die kopflastige Verwaltungsstruktur der UNIDO zu bemängeln. Es wurde beschlossen, diese Frage auf die Tagesordnung der Herbstsession des IDB zu setzen.

sejour du secretaire d'etat blankart (b) a vienne,
21.-22.6.1988

a la veille de la finalisation du rapport eurone a adresser par le conseil federal aux chambres, entretiens ont principalement porte sur le theme de l'integration europeenne.

1. lors de l'entretien avec le ministre graf, ce dernier a confirme la demarche autrichienne en 1989 devrait, selon lui, comporter deux volets: une demande d'adhesion et une question precise sur la compatibilite de la neutralite et de l'appartenance a la communaute. selon graf, aucune concession n'est possible pour l'autriche sur la neutralite.

lorsque b a precise la question en relevant que selon toute probabilite bruxelles repondrait en rappelant la necessite d'accepter sans reserves l'acquis communautaire et les finalites politiques et laisserait a l'etat neutre le soin de juger de la compatibilite, m. graf repond qu'une telle reponse serait consideree comme insuffisante et entrainerait la renonciation a l'adhesion. il ajoute cependant que les entretiens pourraient, s'ils sont poursuivis, permettre de trouver des modalites mutuellement acceptables. ses propos auraient pu donner a croire que la question avait deja fait l'objet d'une decision gouvernementale ce qui, comme on le sait et comme tous nos autres interlocuteurs le confirment, n'est pas le cas.

2. l'entretien avec le vice-chancelier et mae mock a porte sur le meme sujet et b a soumis la meme question sur l'attitude que prendrait l'autriche sur une pareille reponse evasive de la communaute. la reponse de m. mock fut moins stricte dans ce sens qu'il preconise une negociation circonstanciee sur les modalites d'une appartenance d'un pays neutre a la communaute. a defaut d'issue positive, il ne serait pas exclu que l'autriche formule lors de l'adhesion une reserve unilaterale de neutralite et se contenterait qu'il en soit pris connaissance meme tacitement. on peut remarquer que cette solution aboutirait a une situation de type irlandais.

3. l'approche autrichienne consiste a engager des negociations globales par le biais d'une demande d'adhesion. quant aux resultats, les vues de vienne sont ouvertes. il se peut fort bien que l'issue soit non pas l'adhesion, mais une participation entiere ou substantielle au marche interieur, un accord cadre ou tout autre liaison contractuelle voire institutionnelle. la demande d'adhesion ne vise donc pas ne-

cessairement l'adhesion, mais la negociation, demarche qui serait impensable du cote suisse. cette approche nous cree un certain malaise, car elle comporte le risque de nous faire depasser, dans la substance, par l'autriche. le moment decisif pour nous viendra le jour ou l'autriche aura recu un refus de sa reserve de neutralite, incitant la ce de lui offrir en contrepartie un "ersatz" dans la substance. ce sera le moment ou il faudra, d'une part recreeer la solidarite aele, et d'autre part veiller a reprendre en main, du cote suisse, le leadership, ce qui ne sera pas chose facile vu l'avance que les autrichiens auront prise par rapport a nous sur les plans politique et psychologique. blankart.

In Anwesenheit von Staatssekretär F. Blankart hat am 17. Juni 1988 in Stockholm die jährliche Generalversammlung der Union schweizerischer Handelskammern im Ausland stattgefunden, der am 16. Juni der sog. Erfahrungsaustausch unter den Kammermitgliedern vorangegangen ist. Staatssekretär Blankart orientierte die Mitglieder der Handelskammern, deren Bedeutung für die Aussenwirtschaftsbeziehungen der Schweiz er voll würdigte, über die weltwirtschaftliche Situation sowie über die für die Schweiz relevanten Aspekte der Uruguay-Runde und der Europäischen Integration. Zum Nachfolger des zurücktretenden Unions-Präsidenten R. Jeker und seines Geschäftsführers H. Halbheer (SKA, Zürich) wurden D. Linder bzw. G. Kasper (Danzas AG, Basel) gewählt. Ferner wurden die neu gegründeten Handelskammern in Madrid, Lissabon, Casablanca und Vancouver in die Union aufgenommen sowie im Sinne einer Ausnahme und im Hinblick auf deren Effizienz und Wichtigkeit die in Zürich bestehenden bilateralen Handelskammern Schweiz-Deutschland und Schweiz-USA. Die Vertreter des EDA bzw. BAWI (Frau Krieg, stellvertretende Direktorin und Max Jaeger, wissenschaftlicher Berater) orientierten am Erfahrungsaustausch über die Behandlung des im letzten Jahr eingereichten Gesuchs der Union um Erhöhung des Bundesbeitrags von zurzeit 308'000 Franken (Entschädigung des EDA) auf 1,5 Millionen Franken. Sie legten dar, dass beabsichtigt ist, im Zuge der Erhöhung des OSEC-Beitrags von 7 auf wahrscheinlich 10 Millionen der OSEC zuhanden der Handelskammern einen zusätzlichen Projektkredit für die Durchführung exportfördernder Aktionen zuzusprechen und gegebenenfalls die 308'000 Franken angemessen zu erhöhen. Die diesbezügliche Botschaft soll den Räten noch diesen Herbst unterbreitet werden.

BRUNNER.

Referenzen und Initialen

Adresse (für Telex an Dritte)

p.B.58.06.4 RY/RJ

Chiffriert	Priorität	Factura	Text.erg.	R.I.	Absender	Serie-Nr.
X	X				Secrétariat pol.	1
Ja	Non	Norm.	Dring.	Flash		

Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode
---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

Wochentx

Directives politiques hebdomadaires No 17/88 du 27.6.88

Entretiens Secrétaire d'Etat Brunner à Bruxelles, tant à la Communauté que sur le plan bilatéral.

1. Un certain malaise règne à Bruxelles quant à l'initiative autrichienne de demander éventuellement l'adhésion l'année prochaine, assortie d'une réserve de neutralité. La Communauté n'envisage pas de nouvelles adhésions avant une dizaine d'années et à ce propos, la Turquie a la priorité; d'autre part, le problème de l'Autriche risque d'ouvrir un débat malheureux sur le plan européen quant à sa neutralité, débat auquel se mêlera l'Union Soviétique. La démarche suisse faite de prudence et tendant à des solutions pragmatiques, sectorielles, en laissant toutefois toutes les options ouvertes pour un avenir plus éloigné semble à la fois mieux comprise et mieux acceptée. Cela d'autant plus que la Communauté n'entend pas renoncer à son volet défense avec tous ce que cela implique comme difficultés pour un pays neutre.

Avec des ambassadeurs auprès de l'OTAN et des hauts fonctionnaires de l'Organisation, BRE a souligné l'importance que la Suisse attache au volet sécurité et désarmement de la CSCE et s'est étonné que la solution proposée par les N+N en ce qui

Datum: 27.6.88

Visum:

Tel. intern: 30.41

An: EDA
Telegrammdienst
3003 Bern

Referenzen und Initialen _____

Adresse für Telex an Dritter _____

Chiffriert _____ Priorität _____ Faktura _____ Text erg. F.I. _____ Absender _____ Seite-Nr. _____
Ja Nein Norm. Dring. Flash _____

Empfängercode _____ Empfängercode _____ Empfängercode _____ Empfängercode _____ Empfängercode _____ Empfängercode _____

concerne le lien entre les 23 et les 35 soit tellement combattu par les Etats-Unis. Ses interlocuteurs lui ont confirmé que les Américains sur ce point ont des vues dogmatiques, voire théologiques, et qu'ils faut prendre patience tout en négociant avec eux.

Brunner

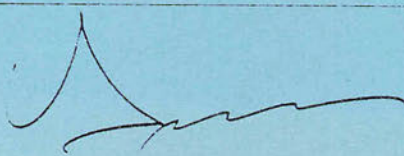
////

copie à BRF/BRE/RV

NNNN

Datum: _____
Tel. intern _____

Visum: _____



1001 - 1002 - 1003

Interne Verteilerliste

Betrifft: Inform. hebd. 25/88 und Dir. pol. 17/88

Departementsvorsteher		BRF
Dipl. Sekretär	Hr. Combernous	CD
pers. Mitarbeiter	Frau Hanselmann	
Generalsekretariat	Hr. Schaller	SRU
Politischer Direktor, Staatssekretär	Hr. Brunner	BRE
Sekretariat Staatssekretär	Hr. Barras	BF
Protokoll	Botschafter Barbey	BAC
Politisches Sekretariat	Botschafter Ramseyer	RY
Politischer Dokumentationsdienst, Kanzlei pol. Sekretariat		W 338
Politische Sonderfragen	Minister von Arx	AX
Finanz- und Wirtschaftsdienst	Minister Lautenberg Hr. Faivet	LA FB
Pol. Abteilung I	Botschafter Staehelin Hr. Pedotti	SIN PGF
Dienst Frankophonie	Hr. De Dardel	DJ
Europarat	Hr. Richard	RA
Pol. Abteilung II	Botschafter Ruegg Hr. Blickenstorfer	RUE BLI
Sektion f. kons. Schutz	Hr. Robert	RO
Auslandschweizersekretariat	Minister Fetscherin	FN
Fremde Interessen	Hr. Ghisler	GH
Direktion f. int. Organisationen	Botschafter Muheim Minister Erard Minister Gyger	MF ER GWB
Sektion Vereinte Nationen und intern. Organisationen	Hr. Hofer	HER

Sektion intern. wissenschaftliche Angelegenheiten	Hr. Creola	CRE
Sektion für intern. Umweltangelegenheiten	Hr. Schmid	SCW
Sektion f. kulturelle und UNESCO- Angelegenheiten	Hr. Luciri	LC
Sekretariat der nationalen schweiz. UNESCO-Kommission	Hr. Theurillat	TB
Direktion für Völkerrecht	Botschafter Krafft Minister Stettler Minister Godet	KT STR GT
Sektion Völkerrecht	Hr. Spinner	SPI
Sektion Entschädigungsabkommen	Hr. Bühler	BC
Sektion Staatsverträge	Hr. Rubin	RC
Sektion Landesgrenze- und Nachbarrecht	Hr. Dubois	DS
Sektion Verkehr Seeschiffahrtsamt Basel	Direktor Hulliger Stellvertr. Direktor Haenggi	HG
DVA	Botschafter Manz Frau Krieg	MA KRI
Sicherheitsbeauftragter	Hr. Iten	IT
Sektion Rekrutierung und Ausbildung des Personals	Hr. von Graffenried	GRP
Personalsektion	Hr. Kaiser/Hr. Reich	KA/RE
Sektion Buchhaltung und Informatik	Hr. Savoye	SAV
D. f. verw. rechtl. Angelegenheiten	Hr. Doswald	DW
Sektion Bezüge und Zulagen Verwaltungsinspektorat	Hr. Trinkler Hr. Castelli	TK CS
Kuriersektion	Hr. Schweizer	SRJ
Direktion für Entwicklungszusammenarbeit und humanitäre Hilfe	Botschafter Staehelin	SFR
Stellvertr. Direktor	Hr. Wilhelm	WM
Delegierter für Katastrophenhilfe im Ausland	Hr. Bill	BH
Vizedirektor	Hr. Giovannini Hr. Högger	GI HL
Informationsdienst	Hr. Leuzinger	LP
Multilaterale Angelegenheiten	Hr. Pasquier	PA
Sektion human. Nahrungsmittelhilfe	Frau Schelling R.	SGR
Integrationsbüro EDA/EVD	Minister Kellenberger	Ke

EIDGENOESSISCHES DEPARTEMENT FUER
 AUSWAERTIGE ANGELEGENHEITEN
 Presse- und Informationsdienst
 i.A.22.14.7.3. - HK/IA

Bern, den 29.6.1988

T E L E G R A M M (CH)

a) an die diplomatischen Vertretungen in: 17/88 und 25/88

- Accra	- Helsinki	- Rabat
- Addis Abeba	- Houston	- Riad
- Alger	- Islamabad	- Rio de Janeiro
(- Amman)	- Istanbul	- Rom
- Ankara	- Jakarta	- San Francisco
- Athènes	- Johannesburg	- San José
- Bagdad	- Kairo	- Santiago
- Bangkok	- Kinshasa	- Sao Paulo
- Barcelona	- Lagos	- Seoul
- Beirut	- Lima	- Stockholm
- Berlin Ost	- Lissabon	- Teheran
- Berlin West	- London	- Tel-Aviv
- Bombay	- Los Angeles	- Tokio
- Bonn	- Luxemburg	- Washington
- Brasilia	- Madrid	- Wien
- Brüssel (2)	- Marseille	
- Budapest	- Mexiko	
- Buenos Aires	- Montreal	
- Bukarest	- Moskau	
- Canberra	- Nairobi	
- Caracas	- New Delhi	
- Chicago	- New York (2)	
- Colombo	- Ottawa	
- Dar es Salaam	- Oslo	
- Den Haag	- Paris (3)	
- Djeddah	- Peking	
- Dublin	- Prag	
- Guatemala	- Pretoria	
- Havanna		

b) per Kurier:

Abidjan		
Abu Dhabi		
Addis Abeba	Hamburg	Panama
Akkra	Hanoi	Panmunjom
Alger	Harare	Paris (3)
Amman	Havanna	Prag
Amsterdam	Helsinki	Pretoria
Ankara	Hong Kong	Quito
Antananarive	Houston	Rabat
Asuncion	Islamabad	Rio de Janeiro
Athen	Istanbul	Rom
Atlanta	Jakarta	San Francisco
Bagdad	Johannesburg	San José
Bangkok	Kairo	Santiago de Chile
Barcelona	Karachi	Sao Paulo
Beijing	Khartoum	Singapur
Beirut	Kigali	Sofia
Belgrad	Kinshasa	Stockholm
Berlin/BRD	Kopenhagen	Strassburg+Europarat
Berlin/DDR	Kuala Lumpur	Stuttgart
Bogota	Kuwait	Seoul
Bombay	Lagos	Sydney
Bonn	La Paz	Teheran + Fremde Interessen
Bordeaux	Lima	Tel-Aviv
Brasilia	Lissabon	Tokio
Brüssel+Mission	London	Toronto
Budapest	Los Angeles	Tripolis
Buenos Aires	Luanda	Tunis
Bukarest	Luxembourg	Vancouver
Canberra	Lyon	Warschau
Caracas	Madrid	Washington
Chicago	Mailand	Wellington
Colombo	Manchester	Wien
Conakry	Manila	Yaoundé
Dakar	Maputo	Zagreb
Damaskus	Marseille	
Dar es Salaam	Melbourne	
Den Haag	Mexiko	
Dhaka	Montreal	
Djeddah	Monrovia	
Dublin	Montevideo	
Düsseldorf	Moskau	
Frankfurt a/Main	München	
Genua	Nairobi	
Guatemala	New Delhi	
	New York, UNO+GK	
	Osaka	
	Oslo	
	Ottawa	

Diverse:

- Genf, OI
- R. Mantelli, BAWI
- Divisionär Petitpierre, EMD
- R. Probst, BE (ehem. Staatssekretär)
- interne Verteilerliste